

COMMISSION DES FINANCES
Jeudi 26 août 2021

Présents : F. Clercq, P. Fouré, L. Ghys, P. Lavalard, P. Tranquille, JM. Warmé.

Assiste à la réunion : C. Demuyneck

Secrétaire de séance : R. Warmé

Pierre Lavalard, Trésorier du District et Président de la Commission Départementale des Finances ouvre la séance et remet à chaque membre un compte de résultat de la saison.

Résultat de l'exercice 2020/2021 :

Les produits s'élèvent à 315.287€ cette saison contre 542.123€ en 2019/2020.
Les charges sont quant à elles à hauteur de 310.892€ cette saison contre 540.101€ l'an passé.
Le District de la Somme a donc réalisé un bénéfice net de 4.395€ pour la saison 2020/2021.

Informations et explications du compte de résultat :

On peut remarquer une baisse générale des produits pour la saison 2020/2021, ce qui était déjà le cas la saison passée.

Cette baisse peut s'expliquer par :

- La non-facturation aux clubs du minimum obligatoire de tickets d'entrée, décidée par la Comité Directeur.
- La réduction de la ristourne licence reversée par la LFHF (un euro de moins que les saisons précédentes par licencié, ceci dans le but de créer un fond de solidarité)
- La forte baisse des produits dus à l'indiscipline, de par l'absence de compétitions cette saison.
- Le remboursement aux clubs de tous les engagements de la saison.
- La baisse des produits dus aux stages techniques qui n'ont été possibles pendant une grande partie de la saison.
- Une baisse de la subvention CNDS, 7000€ de moins qu'en 2019/2020.
- Une baisse de la subvention à l'emploi versée par la LFHF, l'effectif du District étant passé de 6 à 5 salariés.

A noter tout de même la hausse de la subvention versée par le Conseil Départementale, en grande partie grâce au projet d'aide au développement de l'arbitrage.

On peut également remarquer une baisse des charges pour la saison 2020/2021, ce qui, là aussi, était déjà le cas la saison passée.

Cela s'explique par :

- La baisse des achats d'équipement, compensée par le remboursement aux clubs de leurs engagements de la saison.
- La baisse des coûts engendrés par les stages techniques.
- La baisse des frais de déplacement des bénévoles du District due à l'absence de manifestation cette saison.
- La baisse des coûts salariaux et des taxes sur salaires grâce aux exonérations liées au COVID 19 et au chômage partiel.

On peut tout de même remarquer une hausse de 10.404€ dans les achats de fournitures de bureaux, entretiens et petit matériel. Cela s'explique par la nécessité de renouveler plusieurs licences informatiques ainsi que l'achat de masques qui représente à lui seul pas loin de 2.000€.

On remarque également une nouvelle ligne de charge, les frais de mise à disposition du personnel de la LFHF, qui correspond aux actions menées par Emmanuel Boissier au sein de notre district.

Pour finir, pour la troisième saison consécutive, le District a crédité aux clubs plus de 100.000€.

Le Trésorier annonce que le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 est en cours d'élaboration.

Le Président de la Commission

P. Lavalard